



Adresse postale :  
**AHCVV – 1200 Genève**  
comite@ahcvv.ch

Janvier 2021

## **Aux membres de l'AHCVV**

Chères habitantes, chers habitants du centre et de la vieille-ville,

Au début du mois de mars vous allez être appelés à voter sur plusieurs objets dont un qui nous touche plus particulièrement : le parking souterrain Clé de Rive.

Comme nous n'avons ni le temps, ni la possibilité, à cause de la situation sanitaire, de nous réunir en assemblée générale extraordinaire, nous avons décidé de vous envoyer ce courrier pour vous faire part de la position du comité de l'AHCVV.

La question est complexe. En effet, le projet mené par le Département de l'aménagement et des constructions de l'ancienne législature propose de lier la construction d'un parking souterrain de 498 places sur 6 niveaux avec une zone piétonne.

Le comité de l'AHCVV comprend des membres de différents bords politiques, d'autres sont apolitiques ; certains sont opposés à toute construction de parking souterrain supplémentaire dans le centre-ville, quand d'autres trouvaient l'idée d'un compromis intéressante. Mais là où tous les membres du comité se rejoignent c'est sur le fait que ce projet n'est pas abouti et pose un certain nombre de problèmes inquiétants. Ainsi, nous avons pu conclure que la construction de ce parking et des aménagements annexes prévus réduirait la qualité de vie de nos habitantes et habitants pendant la durée des travaux, prévue pour un minimum de 6 ans, mais également après.

Si vous visionnez les documents que l'on trouve sur internet, [www.centrevillepieton.ch](http://www.centrevillepieton.ch), site créé par les promoteurs du parking, on y trouve un film alléchant dans lequel ils ne parlent quasiment que de la piétonisation du secteur sans mentionner le mot parking (devenu tabou et remplacé par le terme de « Hub de mobilité en sous-sol ») et sans dire aucun de ses défauts, dont un, majeur à notre avis : le déplacement du centre des transports publics sur la rue d'Italie, prolongé par la rue Ferdinand-Hodler, qui deviendrait un nœud plus important que ceux de Cornavin ou de Bel-Air, avec le passage de 5 lignes de bus supplémentaires. Comment imaginer ces circulations encombrantes et bruyantes dans ce secteur qui contient pas moins de trois écoles (l'école primaire de Ferdinand-Hodler, le collège Calvin et l'ECG Ella-Maillard, ancien Collège de Candolle) ? Ce n'est pas ce que nous appelons une amélioration de la qualité de vie.

D'autre part, n'est-il pas étonnant que le parking prévoie 498 places plutôt que 500 ? Alors que le parking prévoyait initialement plus de 600 places, le Conseil administratif de l'époque a souhaité diminuer ce chiffre car ses services n'arrivaient pas à supprimer

autant de places en surface dans le périmètre imparti (750m). Le compromis fut ainsi de descendre à 500 places, le promoteur arguant qu'en-dessous son business plan ne serait plus rentable. Alors pourquoi 498 et non 500 ? A partir de 500 places le droit fédéral exige la production d'une étude d'impact environnemental et le respect de ses préceptes. Si cette étude d'impact existe, elle n'est désormais plus contraignante. Il serait pourtant indispensable d'en suivre les règles pour un tel bouleversement du quartier et des quartiers voisins, comme celui des Eaux-Vives par exemple.

De plus, le quartier des Eaux-Vives étant inclus dans le périmètre des 750 m, 100 places seront supprimées en surface dans ce quartier sans qu'aucun aménagement n'y soit prévu dans le cadre du projet Clé de Rive.

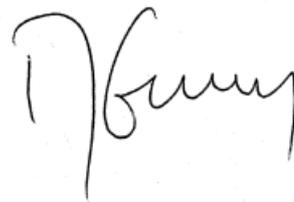
Cela fait longtemps, plusieurs années, que le projet Clé de Rive est en discussion et nous avons déjà eu dans la Vieille-Ville des réunions d'information ou plutôt de présentation, lors desquelles nous avons déjà à l'époque fait nos observations et exprimé nos inquiétudes. Nous les avons précisées lorsque nous avons été auditionnés par les Commissions des pétitions et de l'aménagement et de l'environnement du Conseil Municipal. Mais elles n'ont pas été entendues et le dernier projet n'en tient pas compte.

Concernant la zone piétonne, signalons qu'une initiative pour « Un centre ville vivant, piéton et végétalisé », contre-projet à Clé de Rive, va bientôt être soumise à votation.

Le but de cette missive est de vous encourager à étudier sérieusement la question, en tenant compte du respect de l'environnement et de la recherche d'une meilleure qualité de vie dans le centre-ville. Vous trouverez sur notre site ([www.ahcvv.ch](http://www.ahcvv.ch)) un dossier sur les questions et remarques que le comité de l'AHCVV a faites à nos autorités municipales.

Delphine Wuest, membre de l'AHCVV et conseillère municipale qui a étudié le dossier en commission se tient à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce sujet.

Avec nos salutations les meilleures,



Pour le comité de l'AHCVV  
Madeleine Gurny, présidente